

ABCG - Procès verbal de l'Assemblée générale du 7 mars 2014

dès 19h00 : UICN 28, rue Mauverney, 1196 Gland. Souligné: nouveautés/ à discuter

Les 9 membres du comité présents : Graff Noé **NG.**, Martinet Philippe **PM**, Chevalley Isabelle **IC**, Guex Martine **MG**, Meier Florian **FM**, Messerli Bernard **BM**, Reymond Pierre **PR**, Mermillod Georges **GM**, Toni Marie-Madeleine **MMT**

Du Copil, M. Deriaz, ing. agronome du bureau Acade, rapporteur.

Dans l'assemblée : 33 membres dont l'Inspecteur cantonal des forêts, plusieurs experts en foresterie et autres naturalistes professionnels, un journaliste.

Excusés : 10 membres ont envoyé des messages de sympathie tout en excusant leur absence, notamment une municipale de Nyon.

Souligné : décisions prises/votées à l'AG

1. Bienvenue et remerciements par Noé Graff à

- . l'UICN, Novartis et la commune de Genolier pour la mise à disposition de salles de conférence ou de réunion,
- . à la Caisse Raiffeisen qui offre généreusement la gratuité des opérations bancaires de l'ABCG
- . aux photographes amateurs et professionnels qui fournissent des photos pour les publications et le site web
- . à M. Temler de Gland qui répare les outils d'entretien
- . aux guides et conférenciers pour leurs remarquables prestations
- . aux nombreux membres qui fréquentent les conférences et excursions et manifestent leur soutien
- . aux donateurs et aux membres collectifs
- . aux membres du comité de soutien qui sont parfois sollicités pour un conseil, une information ou une intervention ponctuelle, notamment Mme Isabelle Balleneger, juriste.
- . au comité qui a tenu sa 29ème séance plénière (le 28.2.2014). Au total, 6 séances depuis l'AG du 20 mars 2013. NB. la plus grande partie du travail de comité se fait par de multiples téléphones, courriels, démarches, visites et séances de travail en commissions restreintes.
- . à nos deux webmaster qui mettent à jour régulièrement les 2 sites web de l'ABCG :

www.abcg.ch : depuis 2012, l'ABCG a la chance de pouvoir compter sur le concours bénévole d'une webdesigner professionnelle de Gland pour la mise à jour de cette importante source d'informations sur le Bois de Chênes et l'ABCG : Mme Eva BELABBAS. Une galerie de magnifiques photos du Bois de Chênes est venue enrichir le site web abcg.ch

Le site web **www.natures.ch/abcg**, hébergé sur un portail léger, sert de carte de visite à l'ABCG et renvoie au site web abcg.ch. Il est mis à jour soigneusement, bénévolement et fidèlement par Mme Sandra TRIBOT. Que ferions-nous sur la « toile » sans ces deux aides précieuses !

NB. L'ABCG édite uniquement les deux sites web ci-dessus et n'a aucun lien avec face book et autres présences similaires sur le web qui prêtent parfois à confusion.

2. Le procès verbal de l'AG 2013 posté sur le site web abcg.ch, ne suscite aucune remarque et est adopté.

3. Rapport du président Noé Graff :

Le président lit quelques **messages de sympathie** adressés à l'ABCG :

Je vous remercie pour la superbe activité que vous déployez en général pour notre Bois de Chênes, et ce que vous organisez en continu durant l'année. Chapeau !

J'aimerais profiter de ce mail pour vous remercier du plaisir que j'ai eu lors de la journée de travaux d'entretien au Bois de Chênes malgré l'arrivée de la pluie qui a écourté ce moment. J'y suis

venue avec mon fils de 12 ans. Nous avons été chaleureusement accueillis par Monsieur Meier et par les autres participants malgré le fait qu'ils se connaissent de longue date. Ce fut un beau moment de partage de connaissances !

Le **Comité de pilotage** élabore un projet pour le Bois de Chênes mené de main de maître par Mme Catherine Strehler Perrin, Conservatrice de la nature au Service des forêts, de la faune et de la nature. Un architecte de la région a réalisé un beau projet de rénovation de la ferme pour un coût de chf 4,5 millions. Le bâtiment sera affecté au service du Bois de Chênes : résidence d'un conservateur, accueil de classes, de scientifiques.

Le prof. Pierre Hainard et le Dr. Claude Martin font autorité au Copil.

Des **statuts** ont été rédigés. La **fondation** devrait aboutir en septembre et une récolte de fonds pourrait commencer.

Dans une région qui évolue au galop, il est important de **préserver le patrimoine naturel** du Bois de Chênes.

Le président souligne les compétences et le travail du comité bénévole. G. Mermillod gère le programme, P.Reymond gère la trésorerie et le fichier des membres, MMToni le secrétariat. Depuis 30 ans, F.Meier et M. Guex sont au coeur du Bois de Chênes qu'ils connaissent très bien et gèrent au quotidien dans le soin constant d'y préserver la biodiversité.

Changements au comité :

Bientôt retraitée, **Edith Freivogel** souhaite se consacrer à d'autres nobles causes, en particulier la musique. Elle quitte le comité de l'ABCG mais continue à soutenir son travail. Qu'elle trouve ici les vifs remerciements de l'ABCG pour sa présence joyeuse et amicale, toujours encourageante, et pour sa contribution au bon déroulement des séances de travail.

Florian Meier, surveillant gestionnaire du Bois de Chênes, et **Martine Guex**, son bras droit, sont invités permanents du comité de l'ABCG.

Le comité souhaite les intégrer de plain-pied au comité exécutif, ceci afin de reconnaître et confirmer le rôle crucial qu'ils jouent au sein de l'association.

Vérification faite dans les statuts de l'ABCG, le comité peut comprendre de 3 à 21 membres.

L'assemblée vote à l'unanimité et applaudit l'intégration de Florian Meier et Martine Guex au comité de l'ABCG.

4 Rapport du trésorier P. Reymond adhésions, cotisations, comptes, budget

Le nombre d'adhérent croit malgré quelques départs, décès, déménagements.
30 nouveaux membres .

4.1 ABCG-Membres au 10.02.2014			
(entre parenthèses les chiffres 2013)			
Bienfaiteurs	4 (4)	x1	4
Collectifs	25 (25)	x5	125
Familles	398 (400)	x2	796
Individuels	377 (364)	x1	377
Nombre d'inscriptions	804 (793)		1302 membres estimés

Invités	3
Non membres	6

Total sans e-mail	224
Total avec e-mail	589
Total adresses	813

4.2. Cotisations. P. Raymond. 2 nouveaux modes de paiement !

Merci à celles et ceux qui ont réglé leur cotisation 2013. Il n'est pas trop tard pour les autres.

Vous ne savez plus où en sont vos cotisations ?

Posez la question par email à abcg@bluewin.ch,

Téléphonez au 022 776 34 47 ou écrivez à ABCG cp 50, 1267 Vich

Les bureaux de poste et la plupart des banques offrent des **bulletins de versement / virement viers** faciles à remplir avec les coordonnées bancaires ci-dessous.

Nouveau : il est aussi possible d'imprimer - aux dimensions identiques - le bulletin de versement scanné joint à votre courriel de janvier et de l'utiliser pour vos paiements par poste ou par banque.

Néanmoins, un bulletin de versement/ virement pré-imprimé ABCG sera **envoyé sur demande**.

Un **virement** de compte à compte bancaire, postal ou électronique, engendre nettement moins de frais que les versements en espèces à un guichet postal ou bancaire.

Toutefois, les **paiements en espèces** sont acceptés, notamment lors des manifestations.

Accompagnez-les, si possible, d'une **note lisible mentionnant votre nom et l'année de cotisation**.

Autre procédé simple et légal : **envoyer par la poste une enveloppe contenant le montant en espèces sans oublier votre nom, adresse et année concernée**. Précaution antivol : emballer le billet dans du papier aluminium. La case postale sera relevée fréquemment pendant la période qui suit l'envoi de ce courrier.

Montants des cotisations 2014 :

Membre individuel dès 20 ans révolus :	10 CHF
Membre junior de moins de 20 ans :	5 CHF
Membre famille :	20 CHF
Membre collectif :	50 CHF
Membre bienfaiteur :	500 CHF

Cotisation payable auprès de la *Banque Raiffeisen* 1188 Gimel

CCP 10-1472-0 Compte ABCG

IBAN : CH25 8048 5000 0022 7299 4

Merci à tous les membres qui complètent leur cotisation par un don.

Etant reconnue comme association de pure utilité publique, l'ABCG est exonérée d'impôts et les dons qui lui sont adressés peuvent être déduits du revenu fiscal des donateurs-trices.

Des attestations de dons sont envoyées par email ou poste pour tout montant supérieur à chf 50.- et sur demande pour les autres montants.

La décision d'exonération fiscale figure maintenant sur le site web abcg.ch, rubrique statuts.

Attention, plusieurs **mentions manuscrites** sur le bulletin de versement postal sont **indéchiffrables** et il est impossible de les comptabiliser correctement. **SVP, écrivez en majuscules, le plus clairement possible.**

4.3 Comptes, P. Reymond

Comptes de l'Association pour le Bois de Chênes de Genolier, Exercice 2013 (du 1.12.12 au 30.11.13)

Dates	Libellés	Recettes	Dépenses
		Fr.	Fr.
01.12.12	Encaissé 336 cotisations à fr. 20.-	6'720.--	
	à Encaissé 303 cotisations à fr. 10.-	3'030.--	
30.11.13	Encaissé 17 cotisations à fr. 50.-	850.--	
	<i>(Total des cotisations encaissées y compris le rattrapage 2012: fr. 10'600.-)</i>		
	209 dons	13'281.--	
31.12.12	Intérêts bancaires créanciers nets	73.--	
	crousille de la ferme	1'310.--	
31.08.13	Collecte "jardin"	200.--	
2013	Défraiement des intervenants (conférences/excursions)		1'800.--
2013	Frais site internet		676.20
2013	Frais collations AG 2012 et divers		472.70
2013	Frais de bureau (ports, photocopies, enveloppes)		1'374.35
2013	Frais divers		736.20
<hr/>			
	Totaux :	25'464.--	5'059.45
	Solde en caisse		0.--
	Solde épargne bancaire No 22729.94 au 30.11.12	30'910.05	
	Solde épargne bancaire No 22729.94 au 30.11.13		51'314.60
<hr/>			
	Totaux égaux :	56'374.05	56'374.05
<hr/>			

Augmentation de la fortune au cours du présent exercice : fr. 20'404.55

Fortune à la fin de l'exercice : fr. 51.314.60

Commentaire : Le bénévolat de toutes les personnes oeuvrant pour l'association est total.

Mont/Rolle, 09.02.2014

Pierre Reymond, trésorier

Budget de l'Association pour le Bois de Chênes de Genolier,**Année 2014**

	Recettes	Dépenses
Cotisations	9'000.—	
Dons	6'000.—	
Diverses recettes	1'000.----	
Défraiement des intervenants		1'800.—
Impressions flyers et publications		1'000.—
Frais de port, de bureau et de site internet		2'000.—
Primes assurances (RC et accidents)		700.—
Collations AG et divers		1'000.--

Totaux :	16'000.--	6'500.—
Excédent de recettes viré à capital :		9'500.—

Totaux égaux :	16'000.--	16.000.—
		=====
P. Reymond trésorier	10.02.2014	

NB l'assurance accident devrait couvrir les bénévoles lors des séances d'entretien. Elle sera probablement signée prochainement.

Le budget est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

NB le budget de l'ABCG permettrait d'envisager l'achat d'un terrain écologiquement intéressant qui pourrait être réhabilité de façon à y développer la biodiversité. Les propriétaires pourraient accepter de le vendre au prix modique du terrain agricole ou forestier. Les statuts de l'ABCG autorisent un achat de terrain s'ils sont affectés à des vocations naturelles, sans but commercial (art. 3 b) al. 3).

4.5 Résumé de la Présentation des comptes 2013 de l'ABCG P. Reymond

Bénéfice net 2013 : fr. 20'404.55
Fortune au 30 novembre 2013 : fr. 51'314.60

Nombre de membres au 7 mars 2014:

- 377 membres individuels (+ 13 en 1 an), soit 377 personnes
- 398 membres famille (- 2 en 1 an), x 2, soit 796 personnes
- 25 membres collectifs (inchangé), x 5, soit 125 personnes

Soit en tout 800 membres, totalisant 1298 personnes

Répartition géographique :

- canton de Vaud 671 membres
- canton de Genève 83 membres
- autres cantons 29 membres
- hors Suisse 17 membres

<u>Cotisations 2013 :</u>	payées	impayées
à fr. 10.-	241	134
à fr. 20.-	278	122
à fr. 50.-	15	10
Soit encaissées au total :	fr. 8'720.-	<i>(uniquement les cot. pour 2013)</i>
dues :	fr. 4'280.-	
Total des dons 2013 :	fr.13'281.-	

Pierre Reymond caissier

5. Rapport des vérificatrices des comptes 2013,

Isabelle Carrel représente Martine Guerra (absente à l'AG) et déclare :

Le 8 mars 2014, en présence du trésorier, M. Pierre Reymond, les vérificatrices des comptes ont vérifié et constaté la bonne tenue des comptes et la concordance entre les écritures et les pièces justificatives. Elles recommandent à l'assemblée générale d'en donner décharge au trésorier.

L'assemblée approuve les comptes à l'unanimité.

Le président remercie le trésorier et les vérificatrices des comptes pour la qualité du travail accompli.

6. Nomination des vérificateurs-trices et du suppléant pour l'exercice suivant.

Isabelle Carrel assurera la vérification 2014. Martine Guerra a officié pendant 2 ans et doit donc être remplacée. Mme Catherine Uebelhart, suppléante en 2013, a proposé par email ses services. Elle sera vérificatrice pour l'exercice 2014. Sébastien Comte se propose comme suppléant.

Ces trois personnes sont élues à l'unanimité et applaudies.

7.1 Composition du comité exécutif pour la période 2012 - 2016: Noé Graff

Démissionnaire : Edith FREIVOGEL.

Président : Noé GRAFF, vigneron.

Vice-président : Philippe MARTINET, Président du Grand Conseil en 2013, Chef du service des écoles de Lausanne.

Trésorier, responsable du fichier : Pierre REYMOND, ancien responsable d'une banque Raiffeisen.

Comité : Isabelle CHEVALLEY, chimiste, Conseillère nationale Canton Vaud.

Programme : Georges MERMILLOD, horticulteur, malherbologue.

Relation media : Bernard MESSERLI, journaliste, conservateur des jardins du Château de Prangins.

Surveillant gestionnaire du Bois de Chênes : Florian MEIER, biologiste, écologue conseil.

Polyvalente : Martine GUEX, biologiste, dessinatrice de la nature.

Secrétaire : Marie-Madeleine TONI, enseignante retraitée.

7.2 Le Comité de soutien se composera comme suit :

Mme Josiane AUBERT, conseillère nationale et présidente en 2008/2009 de la Commission Science-Education-Culture.

Mme Isabelle BALLENEGGER, juriste.

Mme Eva BELABBAS, webdesigner.

M. Philippe BIELER, ancien conseiller d'Etat vaudois.

M. Sébastien COMTE, ingénieur HES en Gestion de la Nature, écologue.

M. Pierre CORAJOURD, auteur de guides de balades.

Mme Martine GUEX fera dorénavant partie intégrante du comité exécutif.

M. Pierre HAINARD, professeur honoraire de géobotanique à l'Université de Lausanne.

M. Laurent ISOARD, professionnel du développement durable dans le bâtiment.

Dr. Claude MARTIN, ancien directeur du WWF international.

M. Samuel MONACHON, cinéaste naturaliste.

Dr. Philippe ROCH, ancien directeur du WWF suisse et de l'Office Fédéral de l'Environnement, des Forêts et du Paysage et Secrétaire d'Etat à l'environnement (1992-2005). « *Ma contribution effective est minimale, mais mon soutien moral est total !* »

M. Pierre WALDER, cinéaste naturaliste.

8. Compte rendu des activités de l'ABCG depuis la précédente AG du 20.3.2013. Programme de mars à septembre 2013. G.M

Samedi 2 mars 2013 (reporté au 17 et 23 mars vu la météo). **19h au Bois de Chênes. Chants d'amour des rousses et agiles (Grenouilles). Exploration nocturne guidée par Florian Meier.** Pour sortir et chanter, les grenouilles attendent des conditions météo spécifiques : le sol doit être sans neige, la T° doit dépasser 0° le soir et la pluie devrait se manifester dans les 7 jours précédents. *Une danse de la pluie est donc recommandée dans les jours qui précèdent ☺.*

Compte rendu... **Suspense les jours précédents, Florian guette les 1ères apparitions.**

8 mars : Les événements éphémères de la nature comme les amours des Grenouilles rousses et agiles ne se commandent heureusement pas sur écran tactile ! Une grenouille a été observée traversant la route à l'ouest du Bois de Chênes, le mercredi 6.3.2013 vers 22h45, mais, jusque là, toutes les prospections des sites où elles se reproduisent habituellement ont fait "choux blanc".. La dernière en date le 8.3.2013 vers 0h30 sous un ciel étoilé n'a révélé ni ponte ni présence de batraciens. La séance est reportée.

Compte rendu du 17 mars : 5 participants + Martine et Florian.

Pluie fine et fraîche, discontinue, qui n'arrête pas le valeureux groupe.

Visité le Lac Vert à ½ gelé, le Marais Plat et ses huit étangs de taille variable creusés en 2006 (multiples «gots».) Vu des Grenouilles agiles (surtout des mâles) et leurs pontes, ainsi que quelques Grenouilles rousses dont aucune ponte n'a encore été observée. Les crapauds communs mâles ont commencé à occuper deux étangs, mais il est encore trop tôt pour voir des pontes de cette espèce. Seuls des Tritons palmés ont été observés, notamment en train de manger des oeufs de Grenouilles agiles. Entendu le doux ronron encore faible des Grenouilles rousses et des Crapauds communs, ainsi que le chant émis sous l'eau par un mâle de Grenouille agile. Ambiance sonore complétée par l'abolement de chevreuils à notre passage. De 19h à 22h et au-delà, sans discontinuer, conférence sur le terrain de Florian au sujet des milieux aquatiques du BC, de leur évolution et de leurs habitants animaux et végétaux. Pour les noctambules, fin de soirée à la ferme autour de boissons chaudes. Magnifique voyage au pays des batraciens, dans la magie nocturne du Bois de Chênes, avec tant d'informations judicieusement distillées.



Compte rendu du 23 mars. 10 participants y c. 3 enfants et leur papa + Martine et Florian.

Fraîcheur humide, crachin intermittent, beau temps pour les grenouilles.

Au Marais Plat, les Grenouilles agiles ont accroché aux joncs leurs petites sphères d'œufs agglomérés, bien immergés. Sous les doigts délicats de Florian, certaines n'échappent pas au test du grand écart qui permet leur identification. A la Baigne aux Canards, observation de grenouilles rousses. Récemment sorties d'hibernation, elles arborent une robe encore bien sombre mais une gorge blanche. Elles chantent doucement et timidement. Les pontes se feront plus tard. Apparition lumineuse dans la nuit : une grande salamandre aux taches d'un jaune éclatant flotte sur l'eau et nous observe longuement. Parfois plusieurs sur le dos d'une femelle, des crapauds communs mâles s'accrochent solidement par les callosités de leurs doigts. C'est l'amplexus. Pontes et laitances vont se mêler dans l'eau pour produire des œufs fécondés. Enfin, au Lac Vert, des centaines de petites paires d'yeux s'allument dans le faisceau de nos lampes. Et bientôt commence un ample et doux ronron, c'est le chœur des Grenouilles rousses nettement plus marqué qu'à la Baigne aux Canards.

photo de Tobias Salathe Grenouille agile (Rana dalmatina)

Mercredi 20 mars 2013 dès 19h. Assemblée générale, UICN à Gland* .

- **Partie statutaire traditionnelle**
- **Vers 20h30, De la glace à l'eau. Présentation de l'hydrogéologie du Bois de Chênes par M. Aurèle Parriaux**, professeur au laboratoire GEOLEP de l' Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, mandaté pour des recherches hydrogéologiques au Bois de Chênes.

Samedi 4 mai 2013 14h – 17h au Bois de Chênes de Genolier **.

Visite du Pré Jacot guidée par Eric Mosimann, collaborateur scientifique de la station de recherche Agroscope Changins-Wädenswil .

Au sud du Bois de Chênes, le Pré Jacot a connu les labours et les semailles de maïs fourrager en 1994, puis la mise en place d'une prairie extensive en 1995. Les visiteurs peuvent constater le processus de recréation d'une prairie, aujourd'hui riche en espèces, sur un ancien champs de maïs et la vie d'une prairie de très sèche à humide ensemencée selon 2 méthodes différentes.

Compte rendu (24 personnes dont 2 enfants).

Visite aux parcelles expérimentales gérées par la Station fédérale de recherches agronomiques de Changins : l'expérience menée sur 4 petites parcelles de prairie intensive pendant 10 ans montre qu'en supprimant les fumures et en réduisant le nombre de coupes, on obtient une prairie maigre, moins de fourrage mais plus de fleurs, une plus grande biodiversité et un foin de meilleure qualité. La flore et la microfaune y sont plus diversifiées. Certaines plantes limitent la prolifération de parasites nocifs pour le bétail. Ce dernier y gagne une meilleure santé.

Pour en savoir plus : cfr article de B. Jeangros, Revue suisse Agric. 34 (6) : 287 – 292, 2002
Peut-on augmenter la diversité botanique d'une prairie permanente en supprimant la fumure ?

*Au sud ouest du Bois de Chênes, le Pré Jacot fut un jour cultivé en maïs...puis, par décision de son propriétaire, transformé en prairie maigre. Il a été remis en état par un labour et un hersage. (Pour un terrain plat et gras, un décapage ou un apport de limon de rivière est utile pour appauvrir le sol). Ensuite, vers mi-juin (à la floraison des marguerites, période à laquelle un maximum de graines sont présentes sur les plantes), fauchage **d'herbe à semences** sur une prairie maigre dite « prairie mère » des environs. Le lendemain à l'aube, ramassage du foin auquel les graines sont encore collées par la rosée du matin, de même que des larves et insectes qui sont aussi emportés avec le foin. Etalage du foin sur la surface à ensemercer, soit la moitié du Pré Jacot. Résultat dès l'année suivante : fleurs et insectes variés et nombreux. Le haut de la pente est plus fleuri et moins riche en graminées car les pluies lessivent le sol et entraînent les éléments nutritifs vers le bas de la pente. Peu coûteux, ce procédé demande un peu plus de travail que le suivant. 1/2 ha de prairie mère suffit à ensemercer 1ha. Ce procédé se répand de plus en plus pour la création ou la renaturation de prairies maigres, essentielles à la biodiversité.*

*L'autre moitié du pré a été ensemencée avec un mélange de **graines de prairie fleurie** du commerce, coûteux et pour un résultat final moins varié et moins riche en insectes...*

*L'évolution est constante, certaines espèces prolifèrent puis disparaissent. 10 ans plus tard, 48 espèces végétales sont inventoriées sur ce pré. Ce jour, nous reconnaissons le salsifis des prés, l'œillet des Chartreux, l'anhyllide vulnérable, l'euphorbe petit cyprès, le rhinanthé, la sauge des prés, le bugle genevois. Le brome dressé domine. Le champ de maïs est devenu une prairie à bromes, favorable à la biodiversité. Son herbe suffira à nourrir les chevaux, les génisses ou les vaches taries. Les vaches laitières auront besoin de compléments alimentaires mais, nourries de cette herbe, elles donneront un **lait riche en bons acides gras**, si recherchés pour nos artères encombrées.*

Cfr article d'Eric Mosimann : *Mise en place de prairies fleuries avec de l'herbe à semences*
Revue suisse Agric. 37 (5) : 195 – 199, 2005

[http://www.agroscope.admin.ch/publikationen/suche/mitarbeiterpublikationen/index.html?lang=f&r&mid=1095&sort\[0\]=0&dir\[0\]=asc&page\[0\]=7](http://www.agroscope.admin.ch/publikationen/suche/mitarbeiterpublikationen/index.html?lang=f&r&mid=1095&sort[0]=0&dir[0]=asc&page[0]=7)

et un lien intéressant <http://www.oqe.ch/surfaces-de-compensation-ecologique/>

Samedi 1^{er} juin 2013 (ou le 8 juin selon la météo) dès 6h au Bois de Chênes **

Découvertes ornithologiques avec Mme Arlette Berlie .

Munissez-vous de vêtements chauds, jumelles, longue vue si disponible, collation, boisson chaude et venez déguster les mélodies des merles, mésanges, roitelets, sittelles, pics, verdiers, grives et peut-être découvrir l'éclatant loriot.

Compte-rendu : *en juin, les oiseaux se font plus discrets, nos observations aussi. Mais le Bois de Chênes et son gestionnaire, pleins de ressources, ont toujours des merveilles de nature à montrer.*

Samedi 31 août 2013 de 14h à 17h. Ferme du Bois de Chênes ***

Jardin naturel - associations de cultures - engrais verts. Bernard Messerli, Martine et Florian Meier.

Les tomates ont-elles de l'empathie, de la sympathie ou de l'indifférence pour les fraises? Et les carottes pour les endives? Que faut-il leur mettre avant le semis... et après? Si l'assolement, alors lui préférer le do dièze... ☺ ! Bref toutes ces questions de rotations, d'associations et de successions, qui empêchent le parfait sommeil du jardinier, devraient pouvoir être enfin résolues... et définitivement! Chaussez confortable, prenez vos questions, votre tablier vert, vos amis et votre calepin et rejoignez-nous devant la ferme.

Retrouvez quelques bonnes pratiques de jardinage au naturel sur : <http://latele.ch/jardinmalin>

Compte-rendu. Env. 30 personnes bien intéressées.

Martine présente son jardin, plantureux malgré les agressions répétées de la grêle et des chevreuils. Points de mire : le tas de foin composté et tout couvert de courges...presque sans arrosage. Et les haricots qui s'enroulent autour des épis de maïs à la manière Inca.

Bernard lance le jeu du mariage des plantes compagnes qui se protègent mutuellement contre parasites et maladies. Florian présente une grenouille agile, l'intérêt du lierre pour les abeilles et oiseaux etc. etc. Photos ??? d'AM Hug (CD)

Discussions autour d'une tisane.



Samedi 31 août 2013 à 18 h près de la ferme du Bois de Chênes ***

En forêt, lecture musicale de Thelma, prose poétique, par l'auteure, Cécile Gavlak.

Le charme du Bois de Chênes a inspiré ces lignes enchantées lues aux sons de **Marine le Mouël à la contrebasse.**

...Le tronc se fendille. Une perforation profonde lézarde le bois spongieux.

Se creuse un abîme sans fin, une brèche obscure. Nid moelleux d'une nouvelle créature....

Compte-rendu. *Assises au milieu du chemin, sur des sièges disparates et rustiques, env. 30 personnes sous le charme des frondaisons, du conte mystérieux lu par Cécile en lutin des bois et des notes ravissantes de Marine. Verrée et discussion prolongée avec une équipe de jeunes écologistes passionnés. Collecte : chf 200.- tout ronds.*

Samedi 28 septembre 2013 dès 9h au Bois de Chênes

Sous l'experte conduite d'Olivier Jean-Petit-Matile, étude et récolte des champignons de 9h à 12h puis préparation et dégustation devant la ferme.

Compte rendu :

Env. 45 personnes enthousiastes dont 4 enfants et 15 participants de l'ADIGE de Gimel . Belles observations, récolte raisonnable et très variée, identification à l'aspect, au toucher, à l'odorat. Certains champignons dégagent des effluves de rave, d'herbe coupée, de caoutchouc, de bouc, de farine fraîche ou pas fraîche, de pomme de terre, de foie de veau et même de produit d'entretien ! Certains sont mous et visqueux, d'autres durs comme du bois, certains sont en forme de gourdin, de cuiller, de termitière, d'œuf, de poire. Bleus, oranges, rouges, crème, bruns, blancs. Certains sont vénéneux. D'autres, comestibles et délicieux, ont fini leur carrière dans la poêle puis sur des canapés.

Samedi 23 novembre 2013 au Bois de Chênes **Lecture de l'arbre par Bernard Messerli Il y a le fourmilier galère, le fourmilier éléphant, le fourmilier pistolet... Visite poético-arboricole du Bois de Chêne, découvrir les arbres les plus fous

Compte rendu : 11 personnes (dont 6 du comité) ne perdent pas une miette du discours. La croissance des arbres obéit à des règles constantes et aux aléas de la météo, des parasites, de lumière, de courants d'ondes, d'air et d'eau. Ces secrets sont démasqués et révélés, en ce samedi bien frais, à un petit groupe bien intéressé et motivé. Présentation de l'arbre fourmilier à la longue trompe, du hêtre parasol, des troncs girafes, des toupets de branches en hérisson, des arbres torsadés et des secrets de leur croissance.

Pour en savoir plus : *Plaidoyer pour l'arbre de Francis Hallé* édit. Actes Sud



Samedi 14 décembre 2013 dès 9h, travaux d'entretien au Bois de Chênes

Sous la conduite de Florian Meier

Ratisser du foin, arracher des invasives, rétablir un manteau de lisière, dégager une piste cavalière et... faire 7 mouches d'un coup !

1. le plein d'air pur en forêt,
2. une séance gratuite de fitness,
3. un moment joyeux et convivial,
4. le maintien de milieux de vie pour la faune et la flore,
5. une initiation concrète à la biodiversité,
6. un travail encadré par des experts en gestion de réserves naturelles,
7. une dégustation de spécialités de Martine.

Tel fut le programme de la **vingtaine de bénévoles** venu-e-s prêter main forte ce samedi de décembre.

Samedi 8 février 2014 dès 9h, au Bois de Chênes ** travaux d'entretien

Sous la conduite de Florian Meier. Rendez-vous au **parking** Château Grillet, à l'Est du Bois.

Ratisser du foin, arracher des invasives, rétablir un manteau de lisière, dégager une piste cavalière et...prendre un « bain de forêt » dans le grand air pur, humide et frais du Bois de Chênes. Excellent antidote au stress contemporain.

Équipement robuste et adapté à la météo : chaussures et gants de travail, boisson, pique-nique.

Gros outillage fourni sur place. Vos sécateurs, scies, haches et serpes seront utiles.

Compte rendu. Dans l'air humide, frais et revigorant, **13 personnes** ont abattu bien du travail et joyeusement partagé leurs spécialités lors d'un pique-nique dans la cour. L'averse de l'après-midi a mis fin aux chantiers et sonné l'heure du goûter.

9. Programme en cours de mars à septembre 2014

Bienvenue à tous. Gardez précieusement ce programme jusqu'au prochain courrier.

Sauf indication contraire dans le programme, les activités ci-dessous sont maintenues par tous les temps et l'inscription n'est pas nécessaire.

L'heure du début est fixe, la durée variable et il est possible de quitter l'activité à tout moment.

Contacts pour ces activités :

Bernard Messerli 022 368 17 21 **Florian Meier** 022 366 17 42 **Georges Mermillod** 022 368.14.78

Vendredi 7 mars 2014 dès 19h à l'UICN * à Gland assemblée générale et conférence.

- **Dès 19h, accueil** autour d'un verre et d'amuse-bouches.
- **A 19h30, partie administrative statutaire :**
- **20h30 conférence : Réserves forestières de Suisse et surfaces forestières d'étude à long terme du Bois de Chênes** par le **Dr. Peter Brang** qui pilote l'étude du WSL et de l'ETH sur les réserves forestières de Suisse et suit les 11 surfaces d'études à long terme au Bois de Chênes
- **Jusqu'à 22h environ, discussions et verrée autour d'un petit buffet.**

Samedi 5 avril 14 -17h au Bois de Chênes **

La tournée des dendro-écrivains et arbo-poètes par Bernard Messerli

Rendez-vous au parking Château Grillet, côté Vich, à l'Est du Bois.

Promenade dans le Bois de chênes. Arrêts. Lectures. Devinettes: où se trouve l'arbre concerné par ce texte? Quel est son nom? Qui en est l'auteur? Venez tester vos connaissances d'entre les arbres et les auteurs!

Samedi 26 avril dès 5h30 au Bois de Chênes **

Écoute des chants d'oiseaux avec **Olivier Jean-Petit-Matile**, ornithologue et naturaliste. tél : 021 828 35 59.

Départ du parking Château Grillet, entrée côté Vich, à l'Est du Bois de Chênes.

Munissez-vous de vêtements chauds, jumelles, longue vue si disponible, collation, boisson chaude. Et venez savourer le concert philharmonique des merles, mésanges, roitelets, sittelles, pics, verdiers, grives et autres musiciens à plumes. Notre guide du jour donnera des pistes pour reconnaître les oiseaux à leur ramage et à leur plumage. L'écoute se terminera en fin de matinée.

Samedi 3 mai 14 -17h à la ferme du Bois de Chênes ***

Greffage des arbres fruitiers : mythes et réalités par Bernard Messerli.

Chimère, vous connaissez? Un organisme à queue de poisson, pattes de bélier et tête de dragon. Le greffage peut faire cela; enfin pas exactement cela mais donner un pommier avec 12 variétés sur le même arbre. En revanche, le greffage ne peut pas inventer un pêchabricotier... De quoi, intriguer le Béotien! Pour tester cette sorte de bricolage pseudo-génétique, il vous suffira d'apporter 1 (un!) jeune prunier, poirier ou pommier en pot et nous le grefferons ensemble. Le greffon, c'est votre prof. de l'après-midi qui vous l'offre.



Fig. 208. — *Rhus-Nélier*. — Végétation anormale au-dessous du bourrelet de la greffe. (Dessin théorique d'après photographie.)

Samedi 5 juillet dès 14h à la ferme du Bois de Chênes***

Bonnes saveurs de "mauvaises herbes" apprêtées de diverses façons.

Au four et au moulin, Martine Guex, quelques assistant-e-s et une armée de cueilleurs et marmitons de jardin.

Activité proposée aux usagers de Pôle sud et aux membres de l'ABCG.

Chénopode, ortie, consoude et autres légumes seront de la fête. Menu dégustation.

Entrée gratuite, chapeau à la sortie. L'inscription à ces journées facilitera l'organisation.

Apportez couteaux, planches, ciseaux, sacs pour récoltes, gants de caoutchouc ou de jardin pour les orties.

Samedi 6 septembre 2014 dès 18h au Bois de Chênes **

(reporté au vend. 12 s'il pleut beaucoup le 6)

Rendez-vous au **parking** Château Grillet, côté Vich, à l'Est du Bois.

A la découverte des petits mammifères du Bois de Chênes et d'éventuels "invités surprises" sous la houlette de Florian Meier.

Les campagnols savent-ils nager ? Qui a peur des chauves-souris ?

En famille, dévoilons les secrets de la nuit dans la forêt, équipés de chaussures tout terrain, lampe de poche, loupe, jumelles, pique-nique.



Le président remercie Georges Mermillod, Florian Meier et tous les acteurs pour l'organisation et le bon déroulement de ces activités.

I.Chevalley propose une activité ciblée insectes... comestibles ?

10. Divers et propositions individuelles

Proposition est faite de consacrer une soirée à expliquer le plan de gestion .

S. Comte demande si l'ABCG entretient des contacts avec d'autres réserves. F.Meier répond que oui via un réseau de naturalistes et gestionnaires de réserves notamment les Grangettes, la Fondation Aubert (alpage le plus haut habité toute l'année), La coudre.

F.M. rappelle qu'en 2011, le canton, ne voulant plus verser de subsides sans contrepartie, a dénoncé l'accord qui le liait pendant 50 ans au Bois de Chênes, c.à d. Genolier recevant une somme annuelle qui, indexée, a atteint la somme de chf 80.000. Genolier, qui n'a fait aucune dépense, estime avoir retrouvé une ferme en ruine et un bois en mauvais état, inexploitable. La commune doit prévoir une grosse dépense pour rénover la ferme et assurer le maintien du domaine. Ce sera l'objectif de la future fondation : gérer les terrains actuels et les futurs terrains éventuellement acquis ou confiés. Ce conseil de fondation rassemblera surtout des représentants des communes propriétaires. Actuellement, le Bois de Chênes est dans une situation transitoire et l'accord entre le Canton et la Commune de Genolier est prolongé jusqu'à fin juin 2016.

La région entière jouit du domaine du Bois de Chênes et devrait participer aux frais qu'il engendre.

D.L. : y a t-il un règlement concernant les gadgets téléguidés tels que petits 4X4 téléguidés amenés par de grosses 4X4 et bientôt des drones privés ou autres gadgets jugés « indispensables » au contact avec la nature. ?

F.M. répond : la loi réagit à posteriori et est peu claire en général : la réserve intégrale du Bois de Chênes est interdite à tout véhicule (dont ces gadgets ne font pas partie). Les vélos sont interdits dans tout le BC mais tolérés hors de la réserve intégrale s'ils roulent lentement.

Chants, musique et danse sont admis au BC, une sono puissante non. Il arrive que FM observe la présence de 80 personnes en fête avec sono dans la réserve intégrale !

P.M. conclut : nous sommes dans une période cruciale. Il faut convaincre. Dans 4 mois seront mis sur pied un plan de gestion, un arrêté de classement, un conseil de fondation, un plan de recherche de fonds.

Il faut encore lever 1 malentendu et 3 illusions :

D'aucuns **croient qu'il ne faut pas toucher au Bois de Chênes** et le laisser tel un bois dormant ; la nature fera le travail..., ce qui est vrai au niveau de grands espaces naturels ne l'est pas pour un petit domaine déjà bien remanié par l'homme. Y maintenir la biodiversité suppose des interventions ciblées.

On ne peut pas émietter la tâche du surveillant gestionnaire conservateur entre 36 acteurs.

Actuellement, F. Meier et M. Guex assurent ce travail et sont capables d'ôter des branches tout en nommant plantes et oiseaux. Pour le futur, il faut trouver un coordinateur capable, qui cumule des connaissances naturaliste approfondies et des compétences de gestionnaire d'espace naturel .

Aux franges du Bois de Chênes, **il est important de préserver une zone tampon** exempte de constructions telles que déchèterie, terrain de sport, villas, route etc.

Malentendu propagé par un profil face book au nom cloné du BC: croire que les écolos et l'ABCG veulent tout pouvoir sur le BC. **NON, l'ABCG ne veut pas s'approprier le Bois de Chênes ni décider seule** de son avenir.

Clôture de la partie statutaire – Suite du programme.

11. Conférence : Réserves forestières de Suisse et surfaces forestières d'étude à long terme du Bois de Chênes par le Dr. Peter Brang

qui pilote l'étude du WSL (Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage) et de l'ETH sur les réserves forestières de Suisse et sur les 11 surfaces d'études à long terme au Bois de Chênes.

Présentation du conférencier par F. Meier :

Dans la réserve intégrale du Bois de Chênes, des marques bleues sur les arbres signalent une étude à long terme de 11 « placettes » soit 11 portions de forêt. Ces recherches ont été initiées par le Prof. Hans Leibundgut en 1948 en Suisse, et ont commencé en 1970 dans le Bois de Chênes.

P. Brang se présente : ingénieur forestier puis docteur ETH en sciences naturelles, il travaille depuis 2006 au WSL où il dirige les recherches dans les réserves forestières de Suisse et coordonne un programme de recherche sur la forêt et le changement climatique. Il est aussi vice-président de la Société forestière suisse et membre de l'ABCG. Applaudissements.

Extraits de la conférence avec l'aimable autorisation du conférencier et ses corrections :

Histoire des réserves forestières :

- de celle de Zofin 1838 en république Tchèque à celle de Białowieża en 1921 (Pologne), en passant par le Parc National Suisse 1914.
- Depuis 1970, on note une augmentation accélérée de projets de réserves.
- En Suisse, de 1948 à 2006 : les recherches initiées par Hans Leibundgut, professeur en sylviculture à l'ETH Zurich aboutissent à un programme national de recherches dans les réserves forestières géré par le WSL et l'ETH, avec le soutien financier de l'OFEV, avec d'autres partenaires (Cantons, Pro Natura..). Il se limite aux réserves forestières naturelles.

But des recherches :

- Fournir des objets d'étude, d'éducation et de référence

- Fournir des bases pour la politique de la confédération dans le domaine des réserves forestières
- Assurer un monitoring (suivi) pertinent
- Fournir des recommandations pour le monitoring
- Comprendre la dynamique de la forêt sans intervention humaine (croissance, mortalité, régénération).
- Comprendre la dynamique du bois mort
- Les données des placettes permanentes sont utilisées pour modéliser la dynamique de la forêt

Concept du monitoring (suivi scientifique)

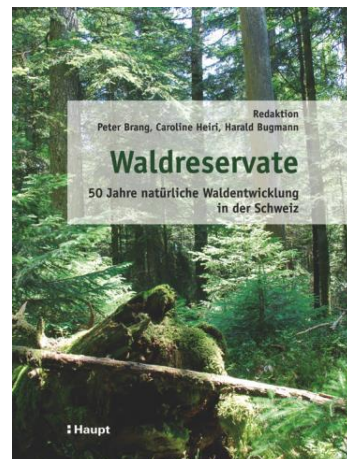
- Actuellement, 49 réserves sont suivies dans tous les types de forêts importantes en Suisse.
- L'accent est mis sur la structure de la forêt : arbres vivants, bois mort (debout et par terre), régénération, structures de l'habitat
- Différentes méthodes sont combinées: placettes permanentes de 0,1 à 3,3 hectares, relevé arbre par arbre, Inventaire pied par pied pour certaines réserves, inventaires par échantillons, Séries photographiques
- Les relevés sont conduits tous les 10 à 15 (20) ans

Etat des inventaires et analyses

- 22 réserves ont plus de 40 ans
- Dans 18 réserves, les données s'étalent sur plus de 40 ans
- On dispose de données sur env. 150'000 arbres dans les placettes permanentes
- Elles sont analysées dans des thèses (Master, Doctorat), des articles scientifiques et populaires, et dans un livre et un site web : www.waldreservate.ch

Inventaires conduits dans le Bois de Chênes

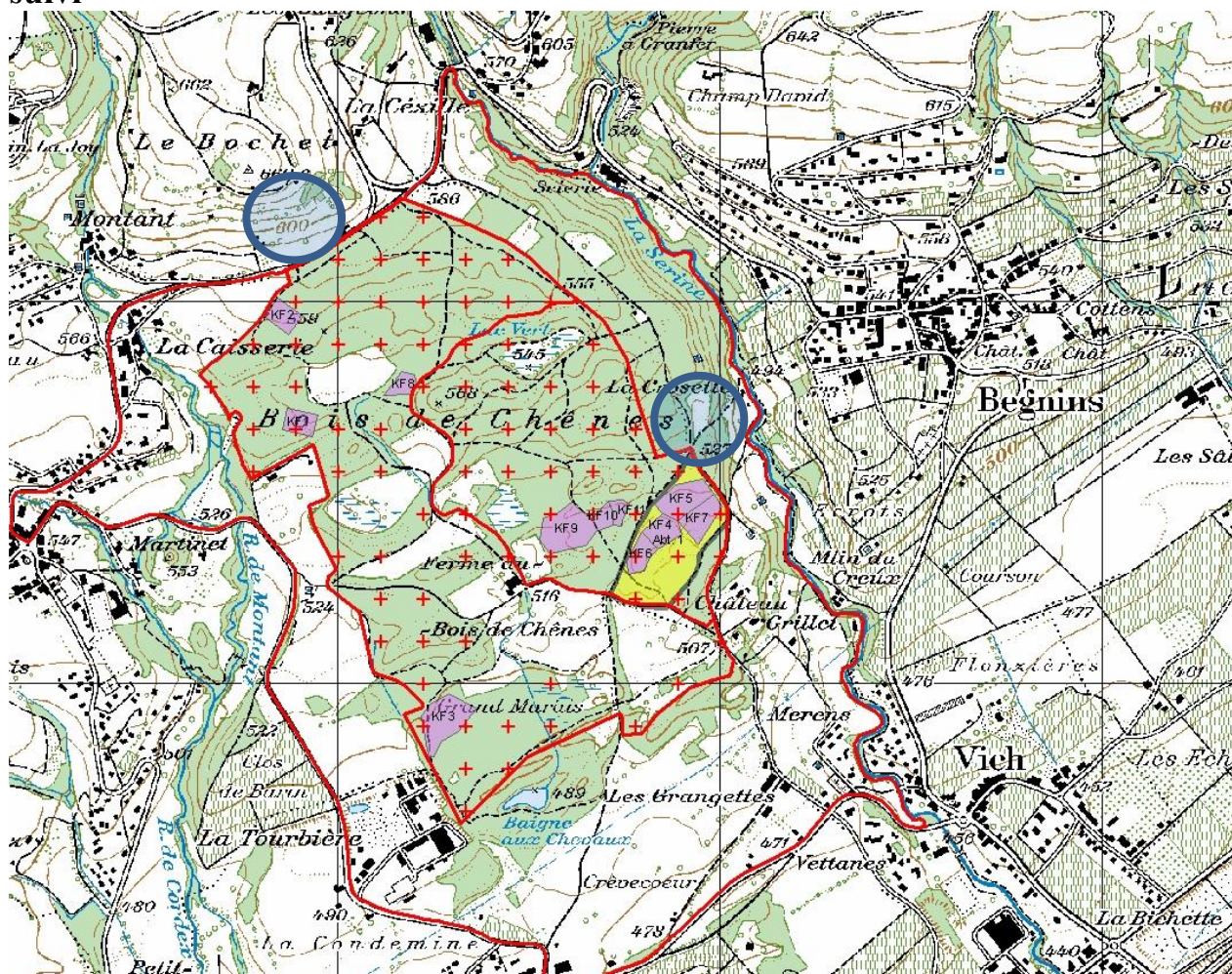
- 11 placettes permanentes de 0,2 à 1,3 ha.
- Inventaires en 1970/1974, 1984, 1994, 2007, 2017 (prévu)
- 82 placettes de l'inventaire par échantillon, inventaire 2009, 2019 (prévu)
- 15 séries photographiques 2009, 2019 (prévu)



Le **diamètre à hauteur de poitrine**, ou **DHP**, est une mesure standard du diamètre d'un arbre. En Europe, il s'agit du diamètre du tronc mesuré à 1,3 m au-dessus du niveau du sol. Il est utile pour calculer la « surface terrière »¹ soit les m² de bois par hectare ou le volume de bois sur pied (m³/ha) et suivre l'évolution de ces paramètres.

Pour un arbre, c'est la surface de la section transversale de son tronc à 1,30 m de hauteur. Pour un peuplement, c'est la surface que représenteraient tous les troncs des arbres d'un hectare de la forêt que l'on aurait coupés à 1,30 mètre de hauteur.

Carte du Bois de Chênes : Placettes permanentes (en rose, p.ex. KF 9) et placettes de l'inventaire par échantillon (+). En jaune : divisions, plus de suivi



Hêtres et chênes se concurrencent dans 10 réserves forestières (hêtraies)

- La surface terrière du hêtre augmente, celle du chêne reste inchangée.
- Ce dernier perd donc du terrain.
- Aussi dans les placettes dans le Bois de Chênes, on observe que les arbres grossissent, les hêtres plus que les chênes.
- Le chêne a probablement été favorisé voire planté au Bois de Chênes qui naturellement offre un habitat plus favorable au hêtre.

Conclusion sur l'évolution des peuplements

- L'évolution est lente
- La phase dite "optimale" domine aussi dans le Bois de Chênes : le nombre de tiges (jeunes arbres) diminue, la surface terrière augmente.
- La forêt devient plus dense et laisse moins d'espace aux espèces de lumière
- Les phases de désintégration initiées par des perturbations sont (encore) rares
- Le Bois de Chênes devient-il un Bois de Hêtres ?

Des perturbations surviennent dans les réserves sous observation.

Tempêtes, bostryche, feu, neige lourde, armillaire (champignon lignicole)

Le Bois de Chênes a été épargné jusqu'à présent (sauf la placette no. 3) ... jusqu'à quand ?

Diversité des essences ligneuses

Dans les hêtraies, la diversité des essences ligneuses diminue.

Sur les placettes du Bois de Chênes, 9 essences ont disparu entre 1970/74 et 2007 :

Pinus nigra, *Populus x canadensis*, *Frangula alnus*, *Cornus mas*, *C. sanguinea*, *Laburnum anagyroides*, *Sambucus nigra*, *Evonymus europaeus*, *Clematis vitalba*.

Bois mort au Bois de Chênes :

- Volume du bois mort : 48 m³/ha dont 21 m³/ha par terre, 27 m³/ha debout
- Arbres morts sur pied : Dhp ≤ 30 cm : 125/ha, Dhp >30 cm : 11/ha
- Un hêtre mort et tombé met environ 35 ans à disparaître dans le sol, un épicéa env. 50 ans.

La naturalité du Bois de Chênes

- La répartition des essences d'arbres montre l'influence de la gestion forestière antérieure
ex : pin douglas.
- Le hêtre regagne lentement sa dominance naturelle
- Le réchauffement du climat pourrait freiner la progression du hêtre
- Le volume sur pied, le volume du bois mort et la densité des structures d'habitat sont en train d'augmenter et de s'approcher ainsi de l'état naturel
- Les arbres géants (dhp ≥ 80 cm) sont encore rares (dhp max. : Chêne 90 cm, Pin douglas 93 cm)
- Le volume de bois sur pied évolue vers la forêt vierge, la transition prend plus de 100 ans.

Le futur de la réserve du Bois de Chênes - l'intérêt de la recherche

- Le Bois de Chênes, hêtraie du Plateau, est une réserve unique du réseau national de monitoring :
- Elle est grande et présente une durée d'observation scientifique de 40 ans (placettes permanentes)
- Ce qui en fait **une exception scientifique dans les hêtraies au niveau national**.
- Autres réserves en hêtraies avec suivi : plusieurs réserves plus petites (<10 ha, durée d'étude 40-50 ans), Sihlwald (841 ha, mais durée d'étude 15 ans), Mettlenrain (72 ha, 1^{er} inventaire non encore exécuté)
- Intérêt élevé à cause des changements climatiques (hê – ch)
- Il y a donc un grand intérêt à intégrer toutes les placettes permanentes dans la réserve intégrale entourée d'une zone tampon.
- Le statut de protection stricte (réserve intégrale) est rare en Suisse. Il contribue à la grande valeur de cette forêt pour la conservation de la nature et la recherche.

Questions :

- Pourquoi **si peu de réserves** sur le Plateau ? Les réserves y sont petites, le Bois de Chênes est parmi les plus grandes. Il est rare maintenant de trouver une forêt de 100 à 200 ha dans une pièce et d'un seul tenant sur le Plateau qui peut être mis à part comme réserve. Le cas échéant, elle appartiendra à 100 ou 200 propriétaires différents.
- Que recouvre le terme **forêt vierge** ? Une forêt sans traces d'intervention humaine.
- Quelle est l'influence des **prédateurs** (herbivores) sur la forêt ? S'il y a beaucoup de précipitations, comme normalement en Suisse, la croissance de la forêt est rapide et compense les prédateurs. Il semble peu probable qu'une forêt claire se développe sous de telles conditions.
- **Pluies acides**, tempêtes, bostryches font moins de dégâts que prévu. Les forêts suisses n'ont pas déperdi. On a généralisé le phénomène des pluies acides. La qualité de l'air s'est améliorée, à cause des mesures prises. En outre, beaucoup de nos sols sont jeunes et riches en éléments nutritifs. A long terme le risque sera plus grand. L'azote mène à l'acidification. La forêt suisse croît tous les 10 ans d'une surface équivalente au lac Thoune, mais pas sur le Plateau, où routes et constructions limitent ou empêchent son expansion, voire réduisent sa superficie.

- **Incidence de la concentration du CO₂** qui augmente la croissance de la forêt : les plantes consomment le CO₂ mais l'effet « fertilisateur » est mince. Les températures élevées et les besoins en eau compensent cet effet.
- La protection du BC sera-t-elle assez forte pour éviter une **route de desserte** ?
F.M : l'arrêté de classement de 1976 a mis les zones 2 et 3 en protection faible. La route des Montagnards a été goudronnée illégalement par Vich. Des élus veulent cette desserte. Si elle est accordée, les autres communes pourront aussi réclamer une voie de desserte.
P.Martinet : le plan directeur régional ne prévoit plus de passage par la Rte des Montagnards.

12. Jusqu'à 22h environ, discussions et verrée autour d'un petit buffet